



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2024/2604

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir : qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est **Madame Christel WALTHERY** demeurant **rue des Escaliers 13 à 4102 SERAING (OUGRÉE)**.  
Le terrain concerné est situé **rue des Escaliers 13 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et est cadastré **SERAING 10<sup>ème</sup> division section B n° 661P**

Le projet vise à "**régulariser la pose d'une ardoise sur isolant sur la façade droite et isoler et crépir les façades latérale et arrière de l'habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes :

**Écart au S.O.L. ( ancien P.C.A. 21. Jemeppe A.R. du 28/12/1978)**

**À savoir : les matériaux employés pour les pignons latéraux ne sont pas identiques à ceux de la façade principale.**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **12 juin 2024 au 26 juin 2024 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 1<sup>er</sup> décembre 2023)  
(CDLD art. L1132-5)

AngeloTROLIO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 24 mars 2023)  
C.D.L.D. art. L 1132-4)

M<sup>me</sup> GELDOF  
CINQUIÈME ÉCHEVIN